

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

INVESTISSEMENT

Chapitre 900 - Services généraux

02 - Administration générale

Chapitre 903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

02 - Administration générale

Chapitre 932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

Chapitre 933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

Chapitre 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

ANNEXE 1

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2016	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	16
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	40
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015	45
INVESTISSEMENT.....	46
FONCTIONNEMENT.....	51

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2016

Le projet de budget primitif de l'administration générale pour 2016 poursuit une double démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de renforcement et/ou d'amélioration du service public régional en direction des Franciliens.

En ce début de mandature, la Région s'engage dans une politique globale de ressources humaines combinant l'objectif de maîtrise des dépenses et d'optimisation des ressources avec le développement des compétences et l'amélioration des conditions de travail.

La rémunération des agents représente plus de 97 % des dépenses de personnel. Son évolution résulte principalement de majorations mécaniques ou de mesures réglementaires. Elle intègre un effort de gestion résultant du principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, ainsi que du renforcement de l'exemplarité de la Région en sa qualité d'employeur sur l'apprentissage, l'accueil de stagiaires et le handicap.

L'exercice de gestion ainsi engagé par la Région permettra une stabilisation des dépenses de personnel en 2016, tout en garantissant la sanctuarisation des effectifs dédiés aux lycées conformément à l'engagement de l'Exécutif. Alors même que sur la période 2010/2015 pendant que les effectifs des lycées baissaient de -82 ceux du siège progressaient de 135.

De plus, le budget des Ressources Humaines pour l'année 2016 propose un maintien des crédits dédiés au développement des compétences des agents, aux prestations sociales et à l'amélioration de leurs conditions de travail correspondant à 2,4% du budget total alloué aux ressources humaines. Ces crédits permettent de renforcer partiellement la baisse des prestations versées aux agents en matière de santé et de prévention suite au passage aux contrats labellisés.

La dotation proposée pour les moyens généraux de l'institution régionale prend en compte la poursuite des efforts de rationalisation déjà entrepris depuis plusieurs années et intègre les objectifs fixés par la Présidente du Conseil régional dans son plan d'actions de réduction et de gestion plus raisonnée des moyens des services et des élus. Le budget de fonctionnement des moyens généraux (hors informatique et Domaine de Villarceaux inclus) présente ainsi une réduction globale de 2,57 % par rapport au budget primitif de 2015.

En investissement, la décision arrêtée du déménagement du siège induit une réduction des investissements à programmer dans les bâtiments actuels. Seuls des travaux de mise aux normes techniques et réglementaires indispensables, dont les travaux d'accessibilité dans le cadre des Ad'AP et ceux nécessaires au renforcement de la sécurisation des accès aux sites régionaux, sont budgétés. La dotation ainsi proposée, en diminution de 1,345 M€ par rapport à 2015, traduit également le début de la mise en œuvre de l'engagement n°8 de la Charte pour une nouvelle éthique politique en Ile-de-France, adoptée par l'assemblée régionale en janvier dernier, d'une division par trois du parc automobile des élus régionaux.

En fonctionnement, le budget 2016 dédié à la communication institutionnelle sera de 8,6 M€, ce qui représente une baisse de 25% par rapport au budget 2015 (11,5 M€) et de 37% depuis 2011.

Ces crédits sont affectés aux moyens d'information (éditions, site ilefrance.fr et autres supports numériques), aux campagnes et événements auxquels participe la Région. Ils seront progressivement affectés en Commission permanente, au fur et à mesure des besoins et dans le cadre exclusif de procédures d'achats publics, dans les domaines de l'événementiel, des campagnes et des moyens d'information (publications et supports numériques).

En fonctionnement, la dotation allouée aux systèmes d'information est en progression par rapport au budget 2015, en raison essentiellement du nombre croissant d'équipements et de logiciels. Cet accroissement a des impacts sur le contrat d'infogérance, les contrats de maintenance de la plateforme technique, des logiciels qui permettent son fonctionnement, des applicatifs et des services internet utilisés par les services régionaux et les usagers des dispositifs régionaux.

La dotation allouée en investissement, en légère progression par rapport à 2015, permet de poursuivre

la mise à niveau du système d'information tout en se dotant d'un schéma directeur informatique.

Par ailleurs, la Région se dotera pour la première fois d'un schéma directeur informatique.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2016

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
900 - Services généraux	9,430	9,082	8,327	10,918	9,331	10,131
02 - Administration générale	9,430	9,082	8,327	10,918	9,331	10,131
0201 - Personnel non ventilé	0,100	0,100	0,100	0,100	0,037	0,100
Amélioration de l'environnement professionnel	0,100	0,100	0,100	0,100	0,037	0,100
<i>HP0201-026</i>						
Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées	0,100	0,100	0,100	0,100	0,037	0,100
0202 - Autres moyens généraux	9,330	8,982	8,227	10,818	9,294	10,031
Moyens des services (hors informatique)	3,430	3,429	2,295	4,618	3,402	3,091
<i>HP0202-001</i>						
Travaux	2,570	2,520	1,470	2,978	1,822	2,240
Véhicules	0,560	0,558	0,225	0,630	0,603	0,225
Matériel et mobilier	0,300	0,351	0,600	0,300	0,286	0,600
Dépôts et cautionnements versés				0,710	0,691	0,026
Moyens informatiques des services	5,500	5,253	5,632	5,800	5,791	6,640
<i>HP0202-002</i>						
Equipement informatique	1,600	1,100	1,460	1,600	1,002	1,530
Développement de logiciels et progiciels	3,900	4,153	4,172	4,200	4,789	5,110
Communication institutionnelle	0,400	0,300	0,300	0,400	0,101	0,300
<i>HP0202-003</i>						
Information	0,400	0,300	0,300	0,400	0,101	0,300

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
903 - Culture, sports et loisirs	0,570	0,390	0,360	0,382	0,215	0,180
31 - Culture	0,570	0,390	0,360	0,382	0,215	0,180
313 - Patrimoine	0,570	0,390	0,360	0,382	0,215	0,180
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,570	0,390	0,360	0,382	0,215	0,180
<i>HP313-010</i>						
Aménagement des propriétés régionales (Villarceaux)	0,440	0,260	0,110	0,313	0,215	0,100
Orchestre national d'Ile de France	0,130	0,130	0,250	0,069		0,080
TOTAL	10,000	9,472	8,687	11,300	9,546	10,311
HP	10,000	9,472	8,687	11,300	9,546	10,311

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 900 - Services généraux	10,131
Sous fonction 02 - Administration générale	10,131
Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé	0,100
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,100
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	10,031
2031 : Frais d'études	0,550
2033 : Frais d'insertion	0,045
2051 : Concesssions et droits similaires	4,847
21578 : Autre matériel technique	0,380
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,300
21828 : Autres matériels de transport	0,225
21838 : Autre matériel informatique	1,520
21848 : Autres matériels de bureau et mobiliers	0,320
2185 : Matériel de téléphonie	0,100
2313 : Constructions	1,718
275 : Dépôts et cautionnements versés	0,026
CHAPITRE 903 - Culture, sports et loisirs	0,180
Sous fonction 31 - Culture	0,180
Code fonctionnel 313 - Patrimoine	0,180
2031 : Frais d'études	0,100
2033 : Frais d'insertion	0,003
21578 : Autre matériel technique	0,008
216 : Collections et oeuvres d'art	0,001
2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,007
21828 : Autres matériels de transport	0,015
2185 : Matériel de téléphonie	0,001
2313 : Constructions	0,045
TOTAL	10,311

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

Programme : Amélioration de l'environnement professionnel

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Tenant compte de la poursuite et du renforcement des actions liées à la convention signée avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), il est proposé de maintenir en 2016 une dotation de **0,100 M€**, dépenses intégralement couvertes par une recette, comme prévu par la convention.

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Moyens des services (hors informatique)

Action : Travaux

Pour le budget 2016, il est proposé d'inscrire une dotation en autorisations de programme d'un montant de **1,470 M€**, en diminution de 1,100 M€ par rapport à la dotation votée au budget primitif 2015. La décision arrêtée de déménagement du siège se traduit en effet par une programmation strictement limitée aux aménagements techniques de mise aux normes, et réglementaires indispensables, comme les travaux dans le cadre des Ad'AP ou encore ceux nécessaires au renforcement de la sécurisation des accès aux sites régionaux.

La dotation en crédits de paiement de **2,240 M€** correspond, pour 60 % de l'enveloppe, à la couverture d'engagements antérieurs et, pour le solde, permettra de couvrir les situations de travaux sur l'exercice comptable.

Action : Véhicules

Le renouvellement récent du parc régional en véhicules hybrides et l'engagement n°8 de la Charte pour une nouvelle éthique politique en Ile-de-France d'une division par trois du parc automobile des élus régionaux conduisent à proposer une dotation en 2016 de **0,225 M€** en autorisations de programme et crédits de paiement, soit pratiquement une division par trois rapport à celle votée au budget primitif 2015. Cette dotation répond au besoin de renouvellement du parc de petits véhicules d'environ une vingtaine dont 4 électriques.

Action : Matériel et mobilier

La dotation budgétaire proposée de **0,600 M€** pour 2016, couvre les besoins récurrents de renouvellement des matériels nécessaires au fonctionnement du siège (chariots, rayonnages...) et du mobilier pour des espaces de bureaux pour un montant indentique à 2015 (0,300 M€) et comprend une opération exceptionnelle de densification de notre capacité d'archivage à la manufacture de Saint-Denis.

Action : Dépôts et cautionnements versés

Cette action est dotée uniquement en crédits de paiement à hauteur de **0,026 M€** pour 2016 afin de régler les régularisations des dépôts de garantie des surfaces locatives régionales.

Programme : Moyens informatiques des services

La dotation proposée en investissement sur ce programme est destinée à poursuivre la mise à niveau de l'infrastructure du système d'information régional et le développement des logiciels.

Action : Equipement informatique

Une dotation budgétaire de **1,460 M€** en autorisations de programme et de **1,530 M€** en crédits de paiement est proposée pour 2016 sur cette action.

Dans la cadre de la modernisation de l'administration, il s'agit de remplacer les postes fixes et d'étendre le parc de PC portables sécurisés, en remplacement de postes fixes, pour favoriser notamment la mobilité des agents. L'affectation d'écrans grand format facilitera également le développement de la "e-administration" et de la dématérialisation.

Une démarche d'optimisation du parc des imprimantes personnelles sera initiée pour réduire le nombre d'équipements et particulièrement des imprimantes couleur. Il s'agit de réduire ainsi les coûts de consommables et d'exploitation.

La poursuite de la mise à niveau et une refonte de l'infrastructure réseau, composée de deux cœurs de réseau haute capacité redondés sur les deux salles, de 160 éléments actifs (switch de distribution), étendus avec des fibres propriétaires opérées sur les 12 sites régionaux permettant aux 4 200 équipements (PC, imprimantes et serveurs) de communiquer, sont essentielles pour constituer un réseau d'entreprise, robuste et pérenne, en capacité de répondre aux nouveaux usages de la visio-conférence et de la TOIP (Téléphonie sur internet).

La refonte des éléments de sécurité de bordure de réseau vise à remplacer les équipements obsolètes afin de garantir la sécurité des échanges sur Internet, de faire face aux nouvelles menaces.

Action : Développement de logiciels et progiciels

Pour développer l'administration numérique, la dotation budgétaire proposée sur cette action, de **4,172 M €** en autorisations de programme et **5,110 M€** en crédits de paiement, permettra la mise en place d'une assistance « métier » pour le déploiement de la dématérialisation du courrier (ELISE), la gestion des pièces justificatives comptables (suite du PES V2) des dépenses directes et celles liées au traitement des subventions, ou encore la refonte du circuit de production des rapports pour le Conseil régional et sa Commission permanente.

La plateforme de Gestion électronique de documents (GEDIF), déployée à la Région avec la solution open source Alfresco, constitue le socle technique de base à la gestion documentaire et continuera à être développée pour garantir traçabilité et mobilisation des documents en fonction des contextes et des politiques publiques.

La dotation permettra également :

- de poursuivre le développement de l'outil suivi des actions de formation et d'insertion de la Région (SAFIR), en intégrant la gestion du Compte Personnel de Formation (CPF) et des dossiers gérés au titre du Fonds social européen (FSE) ;
- de finaliser le logiciel OGIL, en incorporant la gestion des aides sociales, des aides à la restauration scolaire et en généralisant la tarification au quotient familial ;
- de mettre en place un nouveau logiciel de gestion de la formation des agents interfacé avec celui du CNFPT.

Il est par ailleurs nécessaire de poursuivre la démarche d'urbanisation du Système d'Information de la Région, en offrant des services transversaux, interopérables et sécurisés au sein de nos domaines métier afin d'en améliorer l'efficacité et la traçabilité des échanges, de mettre à disposition des décideurs de nouveaux outils décisionnels basés sur des référentiels de données et d'alimenter en temps réel les données publiées dans l'Open Data.

Il apparaît également nécessaire de poursuivre la maîtrise de la dette technique et des coûts liés aux licences nécessaires aux évolutions des services fournis à la collectivité. La mise à disposition de nouveaux services de communication (conférences téléphoniques et visio-conférence), avec à la clé de réelles avancées en termes de communication, d'efficacité et de réduction de coûts de déplacements, va dans ce sens.

La dotation sur cette action permettra enfin de sécuriser et d'instaurer de la confiance dans l'e-administration. Dans cette optique, tous les échanges électroniques entre les usagers et l'administration

(Télé-services) doivent notamment être homologués, conformément au Référentiel Général de Sécurité. Au préalable, il est nécessaire d'effectuer une analyse de risque de chaque « Télé-services ». Les premières homologations concerneront l'application PRISME (gestion des bourses des formations sanitaires et sociales).

Programme : Communication institutionnelle

Action : Information

Il est proposé un montant de 0,300 M€ en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Ce budget recouvre les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien.

En 2016, outre le remplacement des totems ou appliques endommagés, dans les lycées par exemple, ou encore l'équipement résiduel de nouveaux sites, la signalétique régionale sera renouvelée dans les Îles de loisirs et renforcée dans les Parcs naturels franciliens.

903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Aménagement des propriétés régionales (Villorceaux)

Pour 2016, la dotation proposée sur cette action est de **0,110 M€** en autorisations de programme et en crédits de paiement, soit une diminution de 0,330 M€ par rapport à 2015. Elle permettra de lancer les nouveaux travaux de mise en accessibilité de l'accès au musée ; cet espace ouvert au public reste actuellement inaccessible aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit de l'installation d'une rampe d'accès PMR et de sanitaires adaptés. Un montant de 0,045 M€ est provisionné pour l'équipement et les travaux de réparation récurrents du domaine.

Action : Orchestre national d'Ile de France

La dotation proposée en 2016 sur cette action est de **0,250 M€** d'autorisations de programme soit une augmentation de 0,120 M€ par rapport à la dotation votée au budget primitif 2015, et de **0,080 M€** en crédits de paiement. Elle comporte une provision de 0,010 M€ pour les travaux urgents ou imprévus sur le bâtiment de l'Orchestre national d'Ile-de-France et une enveloppe de 0,240 M€ pour rendre accessible la partie ERP de l'immeuble (tribune du public) avec l'aménagement de l'accès, des circulations et des sanitaires.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	61,536	57,868	58,867	188,993	180,445	189,357
02 - Administration générale	61,536	57,868	58,867	188,993	180,445	189,357
0201 - Personnel non ventilé				117,307	114,760	118,400
Frais de personnel				116,807	114,649	117,980
<i>HP0201-007</i>						
Rémunération et charges de personnel				115,270	113,359	116,440
Oeuvres sociales				1,537	1,290	1,540
Assistance technique				0,500	0,111	0,420
<i>HP0201-027</i>						
Assistance technique				0,500	0,111	0,420
0202 - Autres moyens généraux	56,527	53,276	54,243	54,627	50,679	54,283
Communication institutionnelle	11,500	9,350	8,600	9,600	9,025	8,600
<i>HP0202-003</i>						
Information	3,700	3,600	2,000	3,650	3,549	2,000
Événementiel	2,300	1,880	1,600	2,250	1,848	1,600
Image-Marque	4,120	2,700	4,000	2,500	2,613	4,000
Evaluation	0,300	0,210	0,200	0,300	0,202	0,200
Edition	1,080	0,960	0,800	0,900	0,813	0,800
Dépenses associées aux frais de personnel	3,936	3,936	3,965	3,936	3,365	4,005
<i>HP0202-004</i>						
Formation	1,315	1,315	1,275	1,315	1,034	1,315
Autres oeuvres sociales	0,010	0,010	0,015	0,010	0,009	0,015
ASCRIF	0,305	0,305	0,305	0,305	0,305	0,305
Communication interne	0,216	0,216	0,215	0,216	0,184	0,215
Autres dépenses de personnel	0,790	0,790	0,790	0,790	0,548	0,790
Participation aux cantines	1,300	1,300	1,365	1,300	1,285	1,365

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
Charges liées aux immeubles	26,595	25,787	26,247	26,595	25,288	26,247
<i>HP0202-011</i>						
Loyers et charges locatives	21,640	20,882	21,421	21,640	20,631	21,421
Impôts et taxes	0,290	0,290	0,290	0,290	0,239	0,290
Entretien	1,930	1,880	1,801	1,930	1,757	1,801
Fluides	0,975	1,000	1,035	0,975	1,003	1,035
Assurances	1,760	1,735	1,700	1,760	1,658	1,700
Fonctionnement des services	11,700	11,371	12,761	11,700	10,234	12,761
<i>HP0202-012</i>						
Fournitures et petit matériel	1,650	1,463	1,550	1,650	1,278	1,550
Documentation	0,380	0,430	0,361	0,380	0,412	0,361
Impressions	0,150	0,150	0,135	0,150	0,065	0,135
Informatique	5,057	5,257	5,950	5,057	5,179	5,950
Prestations intellectuelles	0,940	0,790	0,900	0,940	0,425	0,900
Frais de mission du personnel	0,400	0,370	0,350	0,400	0,292	0,350
Frais d'actes et de contentieux	0,600	0,630	0,670	0,600	0,570	0,670
Autres prestations	0,750	0,750	0,720	0,750	0,593	0,720
Télécommunications	0,943	0,743	0,560	0,943	0,821	0,560
Postes et affranchissements	0,630	0,600	0,565	0,630	0,499	0,565
Assistance technique	0,200	0,188	1,000	0,200	0,100	1,000
Véhicules	1,096	1,061	1,080	1,096	0,996	1,080
<i>HP0202-013</i>						
Carburants	0,225	0,225	0,218	0,225	0,190	0,218
Impôts et taxes sur les véhicules	0,031	0,006	0,031	0,031		0,031
Entretien des véhicules	0,278	0,278	0,271	0,278	0,288	0,271
Location de véhicules	0,100	0,090	0,100	0,100	0,065	0,100
Assurances	0,462	0,462	0,460	0,462	0,453	0,460
Subventions à divers organismes	1,700	1,771	1,590	1,700	1,771	1,590
<i>HP0202-016</i>						
Divers organismes	1,700	1,771	1,590	1,700	1,771	1,590

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
021 - Conseil régional	4,520	4,126	4,196	14,370	12,771	14,046
Indemnités et charges				9,850	9,408	9,850
<i>HP021-018</i>						
Indemnités et charges				9,850	9,408	9,850
Société d'entraide des conseillers régionaux	1,440	1,440	1,470	1,440	1,440	1,470
<i>HP021-019</i>						
SECRIF	1,440	1,440	1,470	1,440	1,440	1,470
Fonctionnement général du CR	2,310	2,175	1,956	2,310	1,594	1,956
<i>HP021-020</i>						
Réceptions et représentations	1,800	1,687	1,500	1,800	1,239	1,500
Documentation	0,140	0,140	0,130	0,140	0,132	0,130
Frais de missions	0,370	0,348	0,326	0,370	0,223	0,326
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,511	0,770	0,770	0,329	0,770
<i>HP021-021</i>						
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,511	0,770	0,770	0,329	0,770
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,489	0,466	0,428	2,689	2,235	2,628
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,100	0,100	2,300	1,986	2,300
<i>HP022-022</i>						
Indemnités et charges du CESER				2,200	1,968	2,200
Formation des élus du CESER	0,100	0,100	0,100	0,100	0,018	0,100
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,366	0,328	0,389	0,249	0,328
<i>HP022-023</i>						
Frais de mission du CESER	0,019	0,019	0,017	0,019	0,010	0,017
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004	0,004
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,052	0,042	0,052
Fonctionnement courant du CESER	0,314	0,291	0,255	0,314	0,193	0,255

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
932 - Enseignement	0,810	0,810	0,810	315,785	309,468	314,170
22 - Enseignement du second degré	0,810	0,810	0,810	315,785	309,468	314,170
222 - Lycées publics	0,810	0,810	0,810	315,785	309,468	314,170
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées <i>HP222-022</i>				288,809	284,418	287,920
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées				288,809	284,418	287,920
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées <i>HP222-023</i>				21,473	20,806	20,840
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants				9,791	8,685	8,700
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance				11,682	12,121	12,140
Dépenses associées aux agents des lycées <i>HP222-024</i>	0,810	0,810	0,810	5,503	4,244	5,410
Formation	0,475	0,475	0,475	0,475	0,263	0,475
Communication interne	0,335	0,335	0,335	0,335	0,282	0,335
Oeuvres sociales				4,693	3,699	4,600
933 - Culture, sports et loisirs	0,385	0,362	0,380	0,385	0,291	0,380
31 - Culture	0,385	0,362	0,380	0,385	0,291	0,380
313 - Patrimoine	0,385	0,362	0,380	0,385	0,291	0,380
Patrimoine régional à vocation culturelle <i>HP313-010</i>	0,385	0,362	0,380	0,385	0,291	0,380
Patrimoine régional (Villardeaux)	0,385	0,362	0,380	0,385	0,291	0,380

PROJET DE BUDGET 2016
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2016

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT			CREDITS DE PAIEMENT		
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	Proposition BP 2016	BP 2015	Prévision de consomma- tion au 31/12	Proposition BP 2016
	M €	M €	M €	M €	M €	M €
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus			0,040	2,356	2,226	2,870
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus			0,040	2,356	2,226	2,870
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			0,040	2,356	2,226	2,870
<i>HP01-003</i>						
Frais de fonctionnement des groupes d'élus				2,356	2,226	2,830
Formation			0,040			0,040
TOTAL	62,731	59,040	60,097	507,519	492,430	506,777
HP	62,731	59,040	60,097	507,519	492,430	506,777

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	189,357
Sous fonction 02 - Administration générale	189,357
Code fonctionnel 0201 - Personnel non ventilé	118,400
6064 : Fournitures administratives	0,005
617.1 : Etudes et recherches	0,008
6184 : Frais de formation	0,068
6218 : Autre personnel extérieur	0,260
6226 : Honoraires	0,014
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,015
6247 : Transports collectifs du personnel	0,025
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,150
6331 : Versement de transport	1,752
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,307
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	0,602
6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	0,001
64111 : Traitement	44,162
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	2,467
64118 : Autres indemnités.	19,734
64131 : Rémunérations	13,125
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,328
64138 : Primes et autres indemnités	1,476
64162 : Emplois d'avenir	1,805
6417 : Rémunérations des apprentis	0,540
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11,685
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	15,009
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,944
6456 : Versement au F.N.C du supplément familial	0,600
6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0,974
6475 : Médecine du travail, pharmacie	0,230
64781 : Autres charges sociales diverses	0,785
64782 : Autres charges sociales diverses	0,501
6488 : Autres charges	0,786
6541 : Créances admises en non valeur	0,005
6711 : Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	0,004
6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,020
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,010
678 : Autres charges exceptionnelles	0,003
Code fonctionnel 0202 - Autres moyens généraux	54,283
4091 : Fournisseurs - Avances versées sur commandes	0,068

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6042 : Achats de prestations de services	1,300
60611 : Eau et assainissement	0,045
60612 : Énergie - Electricité	0,698
60613 : Chauffage urbain	0,288
60621 : Combustibles	0,002
60622 : Carburants	0,218
60623 : Alimentation	0,032
60631 : Fournitures d'entretien	0,022
60632 : Fournitures de petit équipement	0,225
60636 : Habillement et Vêtements de travail	0,101
6064 : Fournitures administratives	0,509
6068 : Autres matières et fournitures.	0,208
611 : Contrats de prestations de services	4,351
6132 : Locations immobilières	18,482
61351 : Matériel roulant	0,013
61358 : Autres	0,739
614 : Charges locatives et de copropriété	3,169
61521 : Terrains	0,027
61522 : Bâtiments	0,215
61551 : Matériel roulant	0,241
61558 : Autres biens mobiliers	0,263
6156 : Maintenance	1,402
616 : Primes d'assurances	2,164
617 : Études et recherches	0,202
6182 : Documentation générale et technique	0,375
6184 : Frais de formation	1,170
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,050
6226 : Honoraires	1,532
6226.0 : Honoraires	1,000
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,101
6228 : Divers	1,815
6231 : Annonces et insertions	3,074
6233 : Foires et expositions	1,405
6234 : Réceptions	0,087
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,832
6238 : Divers	2,334
6247 : Transports collectifs du personnel	0,142
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,003
62512 : Voyages, déplacements et missions des agents (CMP)	0,344
6261 : Frais d'affranchissement	0,635

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6262 : Frais de télécommunications	0,584
627 : Services bancaires et assimilés	0,012
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,635
6282 : Frais de gardiennage	0,004
6283 : Frais de nettoyage des locaux	1,164
62878 : A des tiers	0,013
6288 : Autres	0,029
63512 : Taxes foncières	0,002
63513 : Autres impôts locaux	0,288
6355 : Taxes et impôts sur les véhicules	0,031
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,304
6514 : Prix	0,033
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,273
6581 : Redev. pr conces., bvts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,028
Code fonctionnel 021 - Conseil régional	14,046
60623 : Alimentation	0,071
60631 : Fournitures d'entretien	0,001
60632 : Fournitures de petit équipement	0,012
60636 : Habillement et Vêtements de travail	0,014
6068 : Autres matières et fournitures.	0,039
6132 : Locations immobilières	0,069
616 : Primes d'assurances	0,001
6182 : Documentation générale et technique	0,130
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,070
6226 : Honoraires	0,018
6227 : Frais d'actes et de contentieux	0,041
6228 : Divers	0,010
6231 : Annonces et insertions	0,003
6234 : Réceptions	1,061
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,032
6531 : Indemnités de fonction	7,000
65321 : Frais de missions et de déplacements des élus (hors CMP)	0,172
65322 : Frais de missions et de déplacements des élus (CMP)	0,237
6533 : Cotisations de retraite	0,690
6534 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale	2,160
65352 : Formation - Conseil Régional	0,700
65361 : Frais de représentation du Président (hors CMP)	0,013
65362 : Frais de représentation du Président (CMP)	0,031
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,470

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
666 : Pertes de change	0,001
Code fonctionnel 022 - Conseil économique, social et environnemental régional	2,628
60623 : Alimentation	0,002
6064 : Fournitures administratives	0,001
6068 : Autres matières et fournitures.	0,001
6132 : Locations immobilières	0,002
61358 : Autres	0,003
6182 : Documentation générale et technique	0,045
6185 : Frais de colloques et séminaires	0,050
6226 : Honoraires	0,019
6228 : Divers	0,003
6231 : Annonces et insertions	0,003
6233 : Foires et expositions	0,019
6234 : Réceptions	0,050
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,012
6238 : Divers	0,146
6241 : Transports de biens	0,001
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,001
65211 : Indemnités de fonction	2,200
652121 : Frais de mission et de déplacement (hors CMP)	0,006
652122 : Frais de mission et de déplacement (CMP)	0,011
652152 : Frais de formation (CMP)	0,050
652161 : Frais de représentation du Président (hors CMP)	0,003
CHAPITRE 932 - Enseignement	314,170
Sous fonction 22 - Enseignement du second degré	314,170
Code fonctionnel 222 - Lycées publics	314,170
6042 : Achats de prestations de services	0,010
6064 : Fournitures administratives	0,010
617 : Études et recherches	0,271
617.1 : Etudes et recherches	0,006
6184 : Frais de formation	0,460
6184.1 : Frais de formation	0,148
6218 : Autre personnel extérieur	0,110
6226 : Honoraires	0,050
6228 : Divers	0,143
6228.1 : Divers	0,030
6231 : Annonces et insertions	0,001
6231.2 : Annonces et insertions (Sur AE)	0,002
6234 : Réceptions	0,006

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,075
6236.2 : Catalogues, imprimés et publications (Sur AE)	0,104
6238 : Divers	0,010
6247 : Transports collectifs du personnel	2,215
62511 : Voyages, déplacements et missions des agents (hors CMP)	0,021
6261.1 : Frais d'affranchissement (Hors AE)	0,060
6261.2 : Frais d'affranchissement (Sur AE)	0,075
627 : Services bancaires et assimilés	0,012
62878 : A des tiers	0,030
6288 : Autres	0,004
6331 : Versement de transport	4,788
6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0,840
6336 : Cotisations au CNFPT et au CDG de la fonction territoriale	1,677
6338 : Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio	0,001
637 : Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres organismes)	0,600
64111 : Traitement	154,637
64112 : NBI, suppl. familial de traitement et indemnité de résidence	8,909
64118 : Autres indemnités.	31,515
64131 : Rémunérations	13,093
64132 : Supplément familial de traitement et indemnité de résidence	0,867
64138 : Primes et autres indemnités	0,097
6417 : Rémunérations des apprentis	0,285
6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	30,490
6453 : Cotisations aux caisses de retraite	55,105
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,888
6473 : Allocations de chômage	0,010
6475 : Médecine du travail, pharmacie	1,054
64781 : Autres charges sociales diverses	1,593
64782 : Autres charges sociales diverses	2,455
6488 : Autres charges	1,347
6541 : Créances admises en non valeur	0,050
6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,005
6745 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,010
678 : Autres charges exceptionnelles	0,001
CHAPITRE 933 - Culture, sports et loisirs	0,380
Sous fonction 31 - Culture	0,380
Code fonctionnel 313 - Patrimoine	0,380
60612 : Énergie - Electricité	0,053
60621 : Combustibles	0,031

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
60622 : Carburants	0,001
60623 : Alimentation	0,001
60631 : Fournitures d'entretien	0,013
60632 : Fournitures de petit équipement	0,005
6068 : Autres matières et fournitures.	0,001
61358 : Autres	0,002
61521 : Terrains	0,232
61522 : Bâtiments	0,016
61551 : Matériel roulant	0,004
61558 : Autres biens mobiliers	0,008
6228 : Divers	0,010
6231 : Annonces et insertions	0,001
6234 : Réceptions	0,001
6236 : Catalogues, imprimés et publications	0,001
CHAPITRE 944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,870
Sous fonction - - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	2,870
6184 : Frais de formation	0,040
6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,100
65861 : Frais de personnel	2,730
TOTAL	506,777

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

Programme : Frais de personnel

Action : Rémunération et charges de personnel

Pour l'année 2016, il est proposé de porter le budget à **116,440 M€** correspondant à :

1) Un socle nécessaire pour les rémunérations équivalent au CA 2015 (112,948 M€), et actualisé à **116,200 M€** pour prendre en compte :

- les mesures liées à l'évolution de la carrière des agents (Glissement vieillesse technicité : GVT) pour un montant de 1,998 M€ ;
- les mesures réglementaires pour un montant de 0,239 M€ correspondant notamment au versement de la GIPA due au titre de 2015 (0,140 M€), à l'augmentation des cotisations (0,165 M€) et à la diminution des cotisations CNFPT (-0,10% au 1^{er} janvier 2016 soit -0,060 M€) ;
- les extensions en année pleine sur l'année 2016 des emplois d'avenir, des créations de postes « fonds européens » et des créations nettes de 2015 (1,015 M€).

2) Une mesure nouvelle à hauteur de **0,400 M€** concernant des créations de postes liées à la mise en place du schéma directeur d'informatisation des lycées (SDIL).

3) Une mesure d'économie liée au non-remplacement des fonctionnaires du siège partant à la retraite pour un montant estimé en mi-année à **- 0,600 M€, soit 25 agents non remplacés en mi-année. Par ailleurs, 25 postes vacants seront supprimés.**

4) Les autres dépenses liées à la rémunération des personnels mis à disposition et les frais de médecine du travail : **0,440 M€** légèrement inférieures à la dotation 2015.

Action : Oeuvres sociales

Pour l'année 2016, il est proposé de maintenir les crédits à **1,540 M€**, soit un budget équivalent à celui voté en 2015. Il intègre le maintien d'un niveau de dépenses répondant aux besoins des agents et la mise en place, en mesure nouvelle (+0,030 M€), d'un dispositif complémentaire à la prise en charge de la mutuelle santé afin de compenser partiellement la baisse des prestations versées aux agents suite au passage aux contrats labellisés.

Cette dotation permettra également la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec le FIPHFP (intégralement couvertes par une recette).

Programme : Assistance technique

Action : Assistance technique

Les dépenses de personnel au titre de l'assistance technique, dans le cadre de la gestion des fonds structurels européens, sont estimés à **0,420 M€** pour 2016.

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Communication institutionnelle

La proposition de budget de fonctionnement de la communication institutionnelle pour 2016 s'élève à **8,600 M€**, soit une diminution en autorisations d'engagement de -25 % par rapport au BP 2015 et de -5% par rapport à la prévision d'exécution 2015, qui avait déjà subi une baisse du fait de la campagne électorale.

Ces autorisations d'engagement, progressivement affectées en Commission permanente, sont engagées au fur et à mesure des besoins et dans le cadre exclusif de procédures d'achats publics dans les domaines de l'événementiel, des campagnes et des moyens d'information (publications et supports numériques).

Action : Information

Il est proposé pour 2016 une dotation de **2,000 M€** sur cette action, soit une baisse de 1,700 M€ par rapport aux autorisations d'engagement 2015, suite à la décision de supprimer l'édition papier du magazine de la Région, dont la base de diffusion était faible.

Ce budget va être ventilé entre, d'une part, le portail iledefrance.fr, la newsletter, les réseaux sociaux et les autres supports, et d'autre part, en innovation numérique pour développer de nouveaux supports ou applications. La sécurisation et l'accessibilité des espaces web sera renforcée.

La plateforme régionale Open Data sera également optimisée et enrichie par de nouvelles données publiques accessibles à tous (<http://data.iledefrance.fr>). Une évolution du site permettra à tout citoyen de mieux comprendre l'open-data et surtout de mieux appréhender les nombreuses données libérées.

L'accès au plus grand nombre et notamment aux personnes atteintes d'un handicap mental sera favorisé. Ces dernières, pourront accéder aux informations de la Région via le site « Facile à lire et à comprendre » dans sa nouvelle version.

Action : Événementiel

Un montant de **1,600 M€** est proposée pour 2016 sur cette action qui concerne les salons et les manifestations d'intérêt régional organisés ou soutenus par la Région.

La présence de la Région se concrétise à travers des stands, des aménagements d'espaces ou encore de partenariat, tous conçus selon une même identité visuelle et avec une signalétique forte pour maximiser la visibilité régionale .

Action : Image-Marque

Il est proposé d'inscrire une dotation de **4,000 M€** sur l'action « Image-Marque » qui abrite les campagnes de la Région, soit les prestations de création ou d'adaptation liés à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires auprès de différents supports.

En cours d'année, la Région alterne ainsi des séquences de communication institutionnelle, fondées sur des preuves d'actions concrètes, avec des campagnes thématiques de valorisation de dispositifs. Ces actions permettent d'accroître la la connaissance par les Franciliens de l'action du Conseil régional. Exemple la campagne sur l'apprentissage, auprès des jeunes pour les inciter à choisir la voie de l'apprentissage et auprès des chefs d'entreprise pour les inciter à signer des contrats d'apprentissage.

Des actions média (affichage, presse, internet, cinéma...) et hors média (outils d'édition, marketing direct) se complètent pour pouvoir toucher les différents publics.

Action : Evaluation

Sur l'action « Évaluation », qui porte les crédits destinés aux études, analyses, pré- et post-tests d'opérations de communication, la dotation proposée pour 2016 s'établit à **0,200 M€** soit -30% par rapport au budget 2015.

Action : Edition

La dotation 2016 sur cette action s'établit à **0,800 M€**, soit une diminution de -11% par rapport à la prévision d'exécution 2015.

Cette dotation comprend les moyens dédiés à l'ensemble des brochures régionales, de leur conception, impression jusqu'à leur routage et diffusion, mais également la dimension numérique ou vidéo de ces contenus pour le portail de la Région.

Les impressions se font quasi-exclusivement sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable, avec des encres et procédés d'impression labellisés.

Notre institution souhaite poursuivre la diminution des éditions papier et renforcer la part du numérique dans la production de brochures.

Programme : Dépenses associées aux frais de personnel

Action : Formation

Il est proposé de poursuivre la réalisation du plan de formation des agents du siège et d'y intégrer les besoins de formation des emplois d'avenir pour l'année, les formations liées aux contrats d'apprentissage, et les mesures d'accompagnement à la reconversion d'agents. Ce budget, de **1,315 M€** en crédits de paiement, comporte également une mesure d'économie (-0,075 M€) résultant de la renégociation avec le CNFPT des modalités d'application des pénalités ainsi que des formations prises en compte sur la cotisation.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés sur cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux. Pour l'année 2016, il est proposé de réajuster le budget pour le porter à hauteur de **0,015 M€**, soit une hausse de 0,005 M€, afin de répondre aux besoins liés au nouveau marché encours d'attribution.

Action : ASCRIF

Pour 2016, il est proposé de reconduire le montant de la subvention versée en 2015 au titre du fonctionnement courant de l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF), soit un montant de **0,305 M€**.

Action : Communication interne

Pour l'année 2016, il est proposé de reconduire le budget de la communication interne à **0,215 M€** afin de développer les actions d'information et d'accompagnement des agents liées notamment à la mise en œuvre des décisions du nouvel exécutif. Ce budget intègre une mesure d'économie de - 0,035 M€ suite à la renégociation de certains marchés.

Action : Autres dépenses de personnel

Pour l'année 2015, il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de **0,790 M€**, correspondant à un rééquilibrage des crédits par rapport aux besoins exprimés, tout en tenant compte de la baisse des coûts observés en 2015 notamment sur la cotisation FIPHFP qui ressort des premiers calculs prévisionnels effectués.

Action : Participation aux cantines

Il est proposé au titre du budget 2016 d'augmenter de 5 % la dotation inscrite sur cette action afin de couvrir les reports de charges 2015 et les révisions de prix sur le marché de restauration collective. La dotation proposée est de **1,365 M€**.

Programme : Charges liées aux immeubles

Action : Loyers et charges locatives

A périmètre inchangé des surfaces locatives, la dotation proposée en 2016 de **21,421 M€** est en baisse de 1 % par rapport à 2015. Cette diminution résulte de l'ajustement de 3 à 2 % de la revalorisation prévisionnelle des loyers et des charges au vu des tendances observées des évolutions de l'indice du coût de la construction (ICC) et de l'indice des loyers de l'activité tertiaire (ILAT).

Action : Impôts et taxes

Il est proposé de reconduire en 2016 la dotation de **0,290 M€** pour acquitter les différentes taxes dont est redevable la Région pour les immeubles bâtis occupés par les services, les assemblées et le domaine de Villarceaux.

Action : Entretien

La dotation proposée sur cette action pour 2016 est de **1,801 M€**, en baisse de 6,68 % par rapport à la dotation initiale votée au budget primitif 2015. Cette dotation a été ajustée au regard du niveau des dépenses constatées au cours de l'année 2015 pour l'entretien général des immeubles et des installations.

Action : Fluides

Cette action regroupe les provisions nécessaires aux règlements des charges d'eau, de gaz, du chauffage et d'électricité adossées aux contrats des distributeurs. La dotation 2016 s'établit à 1,035 M€, soit + 0,06 M€ par rapport au BP 2015. Elle tient compte de l'augmentation des tarifs et de l'intégration des consommations de fluides sur le site de Nord Pont sur cette action, qui ne sont plus comptabilisées dans les charges locatives.

Action : Assurances

La dotation proposée pour 2016 à hauteur de **1,700 M€**, diminue de -3,41 % suite à la renégociation en 2015, à des conditions moins onéreuses, des nouveaux contrats bâtiments et responsabilité civile.

Programme : Fonctionnement des services

La dotation allouée aux systèmes d'information est en progression, malgré la baisse des dépenses en télécommunication. Cette hausse s'explique par la volonté de faire du conseil régional une vraie administration numérique et par l'évolution du périmètre et du nombre de dispositifs maintenus, que ce soit pour la robustesse de l'infrastructure ou pour l'e-administration.

Le montant des crédits de fonctionnement des services proposés sur ce programme, hors informatique, télécommunications et dépenses d'assistance technique, s'établissent à **5,251 M€**. Excepté les prestations intellectuelles et les frais d'actes et de contentieux, cette dotation est en réduction, traduisant les effets d'une régulation des crédits déjà active, cumulés aux mesures d'économies programmées au titre du Plan d'actions de réduction et de gestion plus raisonnée des moyens des services engagé par la nouvelle mandature.

Action : Fournitures et petit matériel

Cette action porte les crédits pour couvrir les dépenses de fournitures générales de bureau, de papier, d'habillement et de petit matériel nécessaires au fonctionnement des services et des assemblées, lesquelles sont contractualisées par marchés publics. La dotation qu'il est proposé d'inscrire au budget 2016 est de **1,550 M€**, en baisse de 0,100 M€ par rapport à son niveau de 2015, capitalisant les efforts entrepris de maîtrise des coûts, qui seront renforcés en 2016.

Action : Documentation

Il est proposé de doter cette action pour 2016 à hauteur de **0,361 M€**, soit une baisse de 5 % par rapport aux crédits inscrits au budget primitif 2015. Cette dotation s'appuie sur la redéfinition des besoins et sur la dématérialisation étendue des abonnements pour les dépenses de presse, d'abonnement aux banques de données et de documentation générale et spécialisée.

Action : Impressions

Le montant de la dotation proposée sur cette action en 2016 s'établit à **0,135 M€**. Cette diminution de 10 % par rapport au budget 2015 s'inscrit dans le plan d'économies des dépenses de fonctionnement de l'institution engagé par la nouvelle mandature.

Action : Informatique

La hausse du budget alloué à cette action en 2016, de **5,950 M€** soit +893 k€ par rapport au budget 2015, tient compte de l'évolution du périmètre de services du marché d'infogérance et de l'évolution du nombre de contrats de maintenance corrective, qui suit l'évolution du parc des applications métiers et des logiciels de maintenance de l'infrastructure et du réseau. A ce titre, l'application SAFIR (gestion des marchés de la formation professionnelle) passera notamment en année pleine de maintenance et d'hébergement pour ses deux modules Passation et Exécution en 2016.

Une diminution significative du parc d'imprimantes individuelles est également anticipée pour diminuer le coût des consommables et contenir ainsi la hausse du budget de maintenance des logiciels.

Par ailleurs, le schéma directeur informatique sera lancé.

Action : Prestations intellectuelles

En 2016 la dotation proposée s'élève à **0,900 M€**. Sur cette action, plusieurs études et audits sont d'ores et déjà prévus, pour des audits financiers programmés annuellement au titre de l'accord cadre en cours, des études juridiques dans le cadre de l'activité récurrente et pour des audits financiers et organisationnels engagés par le nouvel Exécutif régional.

Action : Frais de mission du personnel

Le montant proposé au budget 2016 pour couvrir les dépenses liées aux déplacements et aux missions du personnel est en baisse de 12,5% par rapport à 2015 et s'établit à **0,350 M€**.

Action : Frais d'actes et de contentieux

Il est proposé de doter cette action de **0,670 M€**, ce qui représente une augmentation de 0,070 M€ par rapport au budget primitif 2015. La consommation sur cette ligne reste en effet très élevée du fait d'un nombre accru de nouveaux dossiers pré-contentieux et contentieux « de droit commun », et de l'instruction de contentieux exceptionnels toujours en cours.

Action : Autres prestations

Il est proposé, pour 2016, d'inscrire sur cette action une dotation de **0,720 M€**, en diminution de 0,030 M€ par rapport à 2015. Cette action porte sur les dépenses liées aux prestations d'enregistrement et de sténotypie des débats, à la réalisation de la revue de presse quotidienne, la location des matériels nécessaires à l'organisation et la tenue de réunions, aux déménagements et au gardiennage, dont les prestations liées au plan Vigipirate renforcé, lesquelles sont toutes contractualisées par marchés publics.

Action : Télécommunications

La dotation sur cette action, de **0,560 M€**, est en forte baisse en 2016 suite au renouvellement des marchés par le biais du groupement de commande du SIPPAREC ; ces achats mutualisés permettent une baisse significative du budget alloué aux télécommunications, malgré une extension de périmètre de service de la téléphonie mobile (voix + data).

Action : Postes et affranchissements

La dotation proposée sur cette action à hauteur de **0,565 M€** concerne exclusivement les frais d'affranchissement, de routage, d'envoi de plis express et de location des machines à affranchir. Elle est en réduction de 10,32 % par rapport à la dotation inscrite au budget primitif 2015 (0,630 M€) et intègre le constat d'un fléchissement des dépenses liées à ce mode d'expédition, au profit de l'envoi dématérialisé.

Action : Assistance technique

Une dotation de **1,000 M€** au titre des crédits d'assistance technique en faveur de la direction des financements européens est proposée au budget 2016.

Programme : Véhicules

Le budget alloué au programme véhicules est en diminution de 0,016 M€ par rapport à 2015 et s'établit à **1,080 M€** pour 2016. La mesure de réduction du parc automobile des élus, à effet immédiat en investissement, voit son impact différé en fonctionnement, en dépit d'une baisse immédiate dès 2016 du poste carburant.

Action : Carburants

Cette action, qui enregistre les dépenses de consommation de carburant, est dotée pour 2016 de **0,218 M€**, en diminution de 3,11 %. Cette réduction s'inscrit dans l'objectif du programme de la nouvelle mandature de réduction des dépenses de fonctionnement de l'institution.

Action : Impôts et taxes sur les véhicules

Il est proposé de reconduire la dotation de **0,031 M€** en 2016 pour le règlement des impôts et taxes sur les véhicules du parc automobile régional.

Action : Entretien des véhicules

Il est proposé une dotation de **0,271 M€** sur cette action en 2016, soit une diminution de 0,007 M€ par rapport au budget 2015. Cette dotation permettra de couvrir les dépenses d'entretien, de réparation automobile ainsi que celles relevant du contrôle technique des véhicules restant à renouveler au sein du parc automobile régional.

Action : Location de véhicules

La dotation 2015, de **0,100 M€**, est reconduite à l'identique en 2016. Elle correspond aux dépenses de location de véhicules de transport collectif, aux frais de taxi et abonnement AUTOLIB.

Action : Assurances

Il est proposé pour 2016 d'inscrire un montant de **0,460 M€**, sensiblement équivalent à 2015, de provisions nécessaires au règlement des primes d'assurance automobile dans le cadre du nouveau marché général d'assurances passé fin 2015.

Ces primes prennent en garantie les véhicules du parc administratif régional mais également la flotte de véhicules mise à disposition des personnels techniques des établissements scolaires régionaux.

Programme : Subventions à divers organismes

Action : Divers organismes

Il est proposé en 2016 de diminuer de 0,110 M€ la dotation inscrite sur cette action dans le cadre de la réduction globale des dépenses de fonctionnement de l'institution, qui s'établit au global à **1,590 M€**. Cette diminution sera répercutée sur chacune des aides versées aux organismes bénéficiaires - Association des régions de France (ARF), Association des maires d'Ile-de-France (AMIF), unions régionales des organisations syndicales représentatives...

021 - Conseil régional

Programme : Indemnités et charges

Action : Indemnités et charges

Il est proposé de porter le montant du budget à **9,850 M€**, équivalent à la dotation 2015.

Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux

Action : SECRIF

Il est proposé de doter en 2016 de **1,470 M€** cette action qui relève de la compétence de la Région est destinée à assurer le versement d'une subvention d'équilibre à la SECRIF pour les allocations de retraite aux élus régionaux de la mandature 1986-1992 ayant cotisé pendant la durée de leur mandat. L'augmentation de 0,030 M€ par rapport au budget primitif 2015 correspond à une augmentation prévisible du nombre d'allocataires (161 recensés et 12 entrées potentielles en cours d'année 2016, 158 en 2015).

Programme : Fonctionnement général du CR

Les mesures d'économies programmées au titre du plan d'actions pour la réduction des frais de fonctionnement des élus régionaux et des engagements, dans le cadre de l'application de la Charte pour nouvelle éthique politique en Ile-de-France adoptée par la nouvelle mandature en janvier dernier, trouvent une application immédiate, avec une réduction de 15% de la dotation 2016 pour ce programme par rapport à celle votée en 2015, qui s'établit ainsi à **1,956 M€**.

Action : Réceptions et représentations

Le montant de la dotation inscrite sur cette action pour 2016, de **1,500 M€**, est en baisse de 0,300 M€ (17 %) par rapport à la dotation votée au budget primitif 2015. Cette forte diminution correspond à l'engagement n°11 de la charte d'éthique pris par la nouvelle mandature et visant la réduction des dépenses de réception et de représentation engagées par les élus régionaux dans le cadre de leur mandat, en application de la délibération n° CR 04-16.

Action : Documentation

Le montant des crédits qu'il est proposé sur cette action, de **0,130 M€**, est en diminution de 7% soit -0,010 M€ par rapport au montant inscrit au budget 2015.

Action : Frais de missions

La dotation proposée pour 2016 s'élève à **0,326 M€**, en baisse de 12 % par rapport au budget primitif 2015. Cette diminution de 0,044M€ répond à l'objectif de réduction des frais de missions des élus encadrés par la délibération n°CR 04-16, tel qu'énoncé dans le cadre du programme de réduction globale des frais de fonctionnement des groupes d'élus.

Programme : Formation, information des élus régionaux

Action : Formation, information des élus régionaux

La dotation inscrite sur cette action est reconduite en 2016 pour un montant de **0,770 M€** en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

022 - Conseil économique, social et environnemental régional

Programme : Indemnités et charges du CESER

Action : Indemnités et charges du CESER

Il est proposé d'inscrire en 2016 une dotation de **2,200 M€** sur l'action « Indemnités et charges du CESER », soit un montant équivalent à celui de 2015.

Action : Formation des élus du CESER

Il est proposé de maintenir à **0,100 M€** le montant des autorisations d'engagement et des crédits de paiement consacrés à l'action « Formation des élus du CESER ».

Programme : Fonctionnement général du CESER

La dotation de **0,328 M€** inscrite sur ce programme en autorisations d'engagement et en crédits de paiement est en diminution de 16% par rapport à celle inscrite au budget primitif 2015. Cette réduction des crédits pour le fonctionnement courant du CESER participe au processus de réduction globale des dépenses de gestion courante engagé sur l'ensemble du budget régional par la nouvelle mandature.

Action : Frais de mission du CESER

La dotation proposée pour 2016, de **0,017 M€**, est en diminution de 11% par rapport à celle votée au budget primitif 2015. Les dépenses liées aux déplacements et missions des conseillers sont adossées au marché général « d'agents de voyages » régional en cours.

Action : Frais d'études du CESER

Il est proposé de reconduire en 2016 la dotation de **0,004 M€** pour la réalisation d'études dans le cadre des missions dévolues au CESER.

Action : Réceptions et représentations du CESER

Il est proposé de maintenir à **0,052 M€** le montant des crédits consacrés aux dépenses de prestations de réceptions et de représentations engagées par le CESER dans le cadre des marchés régionaux.

Action : Fonctionnement courant du CESER

Le montant des crédits proposés en 2016 pour le fonctionnement courant du CESER, de **0,255 M€**, est en diminution de 19 % soit -0,059 M€ par rapport au budget 2015.

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Pour l'année 2016, il est proposé de porter le budget alloué aux agents titulaires à **287,920 M€** correspondant à :

1) Un socle nécessaire pour la rémunération d'un effectif constant d'agents actualisé à **283,489 M€** pour prendre en compte notamment :

- les évolutions obligatoires et réglementaires exogènes pour un montant de 0,264 M€ intégrant la diminution de la cotisation versée au CNFPT (-0,10 %) ;
- l'extension en année pleine des mesures contraintes de 2015, notamment suite aux avancements d'échelon et de grades effectués en 2015 (0,750 M€) et des créations de postes décidées par l'Assemblée régionale en 2015 (0,100 M€).

2) Des mesures nouvelles à hauteur de **0,431 M€** correspondant à la mise en stage de 200 agents non-titulaires (correspondant au versement de la prime d'installation).

3) Les autres dépenses liées à la rémunération des personnels (médecine professionnelle, cotisations au FIPHFP, congés bonifiés...) à hauteur de **4,000 M€**.

Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants

Pour l'année 2016, il est proposé une dotation de **8,700 M€**, correspondant à la rémunération de 372 agents, soit un niveau de recrutement équivalent à celui réalisé en 2015.

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance

Pour l'année 2016, il est proposé une dotation de **12,140 M€**, équivalente à celle réalisée en 2015.

Programme : Dépenses associées aux agents des lycées

Action : Formation

L'exercice 2016 sera fortement marqué par les changements résultant de la renégociation des conditions appliquées par le CNFPT entamés en 2015, comme l'intégration de formations payantes dans celles prises sur la cotisation et le changement des modalités de calcul des pénalités. Cela va générer en 2016 une mesure d'économie de -0,200 M€, sans diminuer le niveau de l'offre de formation proposée aux agents.

Ces crédits seront ainsi redéployés sur les formations métiers, avec notamment une campagne spécifiquement destinée aux métiers de la restauration scolaire, et des dispositifs d'accompagnement à l'évolution des parcours. Il est donc proposé de reconduire le budget 2015 soit **0,475 M€**.

Action : Communication interne

Pour l'année 2016, il est proposé de reconduire le budget 2015 de la communication interne (**0,335 M€**) afin de développer les actions d'information et d'accompagnement des agents liées notamment à la mise en œuvre des décisions du nouvel exécutif. Cette reconduction est permise par une mesure d'économie de -0,040 M€ liée à la renégociation de certains marchés.

Action : Oeuvres sociales

Pour l'année 2016, il est proposé de porter les crédits à **4,600 M€**, soit une baisse de -0,093 M€ par rapport au BP 2015. Ce budget intègre, outre le retraitement d'éléments non récurrents, le maintien d'un niveau de dépenses répondant aux besoins des agents et la mise en place, pour 0,400 M€, d'un dispositif complémentaire à la prise en charge de la mutuelle santé afin de compenser partiellement la baisse des prestations versées aux agents suite au passage aux contrats labellisés.

Cette dotation 2016 permettra également la poursuite et le renforcement des actions liées à la convention signée avec le FIPHFP (intégralement couvertes par une recette).

933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Patrimoine régional (Villarceaux)

Il est proposé de réduire de -0,005 M€ par rapport au budget la dotation de cette action, qui s'établit à **0,380 M€** pour 2016. Ces crédits couvrent les dépenses d'entretien des espaces verts du domaine ainsi que l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement du site, dont celles pour l'accueil du public pendant l'ouverture du domaine et l'organisation de la saison culturelle

944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Il est proposé de porter pour 2016 la dotation relative au « Fonctionnement des groupes d'élus – frais de personnel » à hauteur de **2,830 M€** afin de prendre en compte les dispositions de la délibération CR 04-16 du 22 janvier 2016.

Le montant proposé comprend également les rémunérations de décembre 2015 versées aux collaborateurs recrutés suite à la nouvelle mandature et dont le montant a été versé en janvier 2016.

Action : Formation

Conformément aux dispositions de la délibération CR 04-16 du 22 janvier 2016, il est proposé d'affecter **0,040 M€** au titre de la formation des collaborateurs des groupes d'élus. Ce montant, auparavant non affecté spécifiquement sur ce chapitre, correspond à l'exécution moyenne constatée ces dernières années.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2016	Proposition d'AP pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
900 - Services généraux						
02 - Administration générale	9,730	8,327	10,131	4,161	1,800	1,965
0201 - Personnel non ventilé	0,068	0,100	0,100			0,068
Amélioration de l'environnement professionnel	0,068	0,100	0,100			0,068
HP0201-026						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	0,068		0,015			0,053
échéancier des CP sur AP 2016		0,100	0,085			0,015
0202 - Autres moyens généraux	9,662	8,227	10,031	4,161	1,800	1,897
Moyens des services (hors informatique)	4,681	2,295	3,091	2,169	0,800	0,916
HP0202-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,681		1,465	1,500	0,800	0,916
échéancier des CP sur AP 2016		2,295	1,626	0,669		
Moyens informatiques des services	4,981	5,632	6,640	1,992	1,000	0,981
HP0202-002						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	4,981		1,500	1,500	1,000	0,981
échéancier des CP sur AP 2016		5,632	5,140	0,492		
Communication institutionnelle		0,300	0,300			
HP0202-003						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AP 2016		0,300	0,300			
903 - Culture, sports et loisirs						
31 - Culture	1,165	0,360	0,180	0,340	0,200	0,805
313 - Patrimoine	1,165	0,360	0,180	0,340	0,200	0,805
Patrimoine régional à vocation culturelle	1,165	0,360	0,180	0,340	0,200	0,805
HP313-010						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2016	1,165		0,030	0,130	0,200	0,805
échéancier des CP sur AP 2016		0,360	0,150	0,210		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	10,895	8,687	10,311	4,501	2,000	2,770
Total des CP sur AP antérieures à 2016	10,895		3,010	3,130	2,000	2,755
Total des CP sur AP 2016		8,687	7,301	1,371		0,015

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
930 - Services généraux						
02 - Administration générale	5,188	58,867	58,907	3,967		1,181
0202 - Autres moyens généraux	4,516	54,243	54,283	3,725		0,751
Communication institutionnelle	1,600	8,600	8,600	1,600		
HP0202-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	1,600		1,600			
échéancier des CP sur AE 2016		8,600	7,000	1,600		
Dépenses associées aux frais de personnel	0,797	3,965	4,005	0,006		0,751
HP0202-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,797		0,046			0,751
échéancier des CP sur AE 2016		3,965	3,959	0,006		
Charges liées aux immeubles	0,110	26,247	26,247	0,110		
HP0202-011						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,110		0,110			
échéancier des CP sur AE 2016		26,247	26,137	0,110		
Fonctionnement des services	1,999	12,761	12,761	1,999		
HP0202-012						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	1,999		1,999			
échéancier des CP sur AE 2016		12,761	10,762	1,999		
Véhicules	0,010	1,080	1,080	0,010		
HP0202-013						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,010		0,010			
échéancier des CP sur AE 2016		1,080	1,070	0,010		
Subventions à divers organismes		1,590	1,590			
HP0202-016						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AE 2016		1,590	1,590			
021 - Conseil régional	0,547	4,196	4,196	0,205		0,342
Société d'entraide des conseillers régionaux		1,470	1,470			
HP021-019						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016						
échéancier des CP sur AE 2016		1,470	1,470			
Fonctionnement général du CR	0,205	1,956	1,956	0,205		
HP021-020						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,205		0,205			
échéancier des CP sur AE 2016		1,956	1,751	0,205		

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
Formation, information des élus régionaux	0,342	0,770	0,770			0,342
HP021-021						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,342		0,015			0,327
échéancier des CP sur AE 2016		0,770	0,755			0,015
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,125	0,428	0,428	0,037		0,088
Indemnités et charges du CESER	0,088	0,100	0,100			0,088
HP022-022						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,088		0,010			0,078
échéancier des CP sur AE 2016		0,100	0,090			0,010
Fonctionnement général du CESER	0,037	0,328	0,328	0,037		
HP022-023						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,037		0,037			
échéancier des CP sur AE 2016		0,328	0,291	0,037		
932 - Enseignement						
22 - Enseignement du second degré	0,302	0,810	0,810			0,302
222 - Lycées publics	0,302	0,810	0,810			0,302
Dépenses associées aux agents des lycées	0,302	0,810	0,810			0,302
HP222-024						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,302		0,065			0,237
échéancier des CP sur AE 2016		0,810	0,745			0,065
933 - Culture, sports et loisirs						
31 - Culture	0,063	0,380	0,380	0,063		
313 - Patrimoine	0,063	0,380	0,380	0,063		
Patrimoine régional à vocation culturelle	0,063	0,380	0,380	0,063		
HP313-010						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016	0,063		0,063			
échéancier des CP sur AE 2016		0,380	0,317	0,063		

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2016	Proposition d'AE pour 2016	Echéancier des crédits de paiement			
			2016	2017	2018	Au-delà
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus						
- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus		0,040	0,040			
Frais de fonctionnement des groupes d'élus		0,040	0,040			
HP01-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2016		0,040	0,040			
échéancier des CP sur AE 2016						
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	5,553	60,097	60,137	4,030		1,483
Total des CP sur AE antérieures à 2016	5,553		4,160			1,393
Total des CP sur AE 2016		60,097	55,977	4,030		0,090

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

Programme : Amélioration de l'environnement professionnel

Action : Intégration professionnelle et maintien dans l'emploi des personnes handicapées

Les dépenses d'investissement 2015 destinées à l'amélioration de l'environnement professionnel s'élevaient en 2015 à 0,037 M€ contre 0,100 M€ prévu au BP (-0,063 M€) dans le cadre de la convention signée en novembre 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique. Ce niveau de dépenses correspond aux délais et modalités de mise en œuvre des actions dont l'effet budgétaire s'inscrit dans une démarche progressive.

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Moyens des services (hors informatique)

Action : Travaux

Les autorisations de programme affectées à hauteur de 98,05% sur cette action, soit 2,520 M€, ont donné lieu à la réalisation de travaux pour des interventions urgentes et des travaux usuels conservatoires dans le cadre du marché tous corps d'état sur patrimoine administratif régional. Les autorisations de programme précédemment affectées ont donné lieu en 2015, sur le site de Babylone, à la réalisation d'études pour la rénovation du circuit de Vidéo de l'Hémicycle et à des travaux de mise en conformité technique et réglementaire pour son système de sécurité d'incendie et de production frigorifique.

Un transfert d'autorisations de programme de 0,050 M€ a été opéré au bénéfice de l'action « matériel et mobilier » au sein du même programme.

Le taux d'exécution de 61,18% en crédits de paiement correspond au règlement des situations de travaux réalisés à la fin de l'exercice comptable 2015, dont 0,260 M€ sur les AP de 2015 et 1,562 M€ pour les AP antérieures.

Action : Véhicules

Sur cette action la dotation votée au budget primitif 2015 de 0,560 M€ en autorisations de programme a été affectée à hauteur de 99,64 % correspondant au plan de renouvellement du parc de véhicules hybrides et à l'achat de petits véhicules de type « citadine », ainsi que de véhicules électriques. La consommation en crédits de paiement à hauteur de 95,71% correspond à l'acquisition en 2015 de 9 véhicules de petites cylindrées dont 2 électriques, ainsi que de 20 véhicules à motorisation hybride.

Action : Matériel et mobilier

Un redéploiement de crédits à l'intérieur de ce programme de 0,051 M€ a été effectué depuis l'action « Travaux » et « Véhicules » pour abonder la dotation initiale de 0,300 M€ sur cette action.

La consommation en crédits de paiement correspond à 95,33% de l'enveloppe initiale votée de 0,300 M€ au budget primitif 2015.

Action : Dépôts et cautionnements versés

La consommation sur cette action dotée uniquement en crédits de paiement est de 97,32% et correspond essentiellement au dépôt de garantie pour la surface locative régionale à Nord Pont.

Programme : Moyens informatiques des services

La dotation 2015 a été consacrée à la fin de la migration Windows7 et à la poursuite du développement des différentes applications utilisées par les services de la Région et leurs usagers, notamment OGIL, GUEPAR et SAFIR.

Action : Equipement informatique

Cette dotation a permis de poursuivre le remplacement des postes fixes et des portables. Elle a également permis d'assurer la refonte des infrastructures Réseau permettant son maintien en condition opérationnelle, le renforcement des infrastructures de stockage, l'exploitation du réseau données/voix existant et l'installation des services WIFI dans les salles de réunion de la Région.

Action : Développement de logiciels et progiciels

Au titre de l'évolution de l'architecture technique du système d'information, la dotation 2015 a permis d'engager les dépenses relatives à l'évolution continue du SI : évolution de la plateforme de virtualisation des serveurs (optimisation des ressources physiques), achèvement de la migration des postes de travail vers Windows 7 / Office 2010 et mise à jour du parc de licences BO (0,403 M€). Cette dotation a permis également de financer les évolutions de certains applicatifs métiers (IRIS, PRISME, GLORIA, CORIOLIS et CORILOLF), la poursuite du déploiement de GEDIF.

La dotation budgétaire en crédits de paiement a permis par ailleurs de couvrir les dépenses relatives à la livraison de trois outils « métiers » très structurants :

- OGIL (portail à disposition des agents région et des personnels des établissements des EPLE franciliens) : 0,442 M€ ont été mandatés au titre de ce projet en 2015 ;
- SAFIR (Suivi des Actions de Formation et d'Insertion Professionnelle) : SAFIR est le système d'information de gestion des marchés de la formation professionnelle continue (gestion de 35 dispositifs, comprenant environ 1 500 marchés et subventions). Il est utilisé depuis septembre 2015 par les agents de la Région, plus de 800 organismes de formation pour la gestion de près de 100 000 stagiaires (pour les trois quart sans emploi) et de plus 30 000 000 heures de formation réalisées. 0,511 M€ ont été mandatés en 2015 au titre de ce projet ;
- GUEPAR, outil de gestion du patrimoine régional déployé pour le moment pour la gestion des établissements publics d'enseignement secondaire et du patrimoine régional confié à l'UPMG. 0,837 M€ ont été mandatés au titre de ce projet en 2015.

Programme : Communication institutionnelle

Action : Information

Ce budget a permis de conduire les actions de signalétique régionale par le biais des panneaux de chantier et des équipements pérennes d'identification du territoire ou du patrimoine francilien. Les panneaux de chantier sont installés pour sensibiliser les citoyens aux réalisations lancées ou soutenues par la Région. Ces supports comportent le logo de l'institution, mentionnent l'objet de l'opération, la date prévisible de mise en service, le coût global et le pourcentage de la participation régionale.

Cette dotation a permis également quelques interventions en remplacement pour des totems ou appliques, notamment dans les lycées, ainsi que la pose de nouveaux supports sur des sites équipés partiellement jusqu'alors.

903 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Aménagement des propriétés régionales (Villorceaux)

Sur cette action, les autorisations de programme ont été affectées à hauteur de 0,260 M€ soit 59,09% du montant de la dotation initiale votée au BP 2015 dont 0,230 M€ pour la programmation des travaux de sécurisation sur le domaine dont la remise en état du parc et des bois ainsi que des berges et des bassins.

Les crédits de paiement correspondent au règlement des dernières situations de travaux pour les opérations réalisées sur les menuiseries extérieures du château du 18^{ème} et de l'accès handicapés, pour l'étude sur la rénovation des berges et enfin pour les travaux courants et imprévus sur l'ensemble des bâtiments du domaine.

Action : Orchestre national d'Ile de France

Les autorisations de programme sur cette action ont permis de faire face aux travaux urgents et imprévus ainsi qu'à ceux pour l'étanchéité de la terrasse. Elles sont également destinées au lancement des travaux complémentaires de mise en conformité technique et réglementaire du bâtiment de l'Orchestre national d'Ile-de-France.

La réception des demandes de paiement des entreprises après la clôture comptable explique l'absence de consommation en crédits de paiement sur la dotation initiale votée au BP 2015.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
<i>HP0202-012</i>				
Fournitures et petit matériel	1,650	1,463	1,650	1,278
Documentation	0,380	0,430	0,380	0,412
Impressions	0,150	0,150	0,150	0,065
Informatique	5,057	5,257	5,057	5,179
Prestations intellectuelles	0,940	0,790	0,940	0,425
Frais de mission du personnel	0,400	0,370	0,400	0,292
Frais d'actes et de contentieux	0,600	0,630	0,600	0,570
Autres prestations	0,750	0,750	0,750	0,593
Télécommunications	0,943	0,743	0,943	0,821
Postes et affranchissements	0,630	0,600	0,630	0,499
Assistance technique	0,200	0,188	0,200	0,100
Véhicules	1,096	1,061	1,096	0,996
<i>HP0202-013</i>				
Carburants	0,225	0,225	0,225	0,190
Impôts et taxes sur les véhicules	0,031	0,006	0,031	
Entretien des véhicules	0,278	0,278	0,278	0,288
Location de véhicules	0,100	0,090	0,100	0,065
Assurances	0,462	0,462	0,462	0,453
Subventions à divers organismes	1,700	1,771	1,700	1,771
<i>HP0202-016</i>				
Divers organismes	1,700	1,771	1,700	1,771
021 - Conseil régional	4,520	4,126	14,370	12,771
Indemnités et charges			9,850	9,408
<i>HP021-018</i>				
Indemnités et charges			9,850	9,408
Société d'entraide des conseillers régionaux	1,440	1,440	1,440	1,440
<i>HP021-019</i>				
SECRIF	1,440	1,440	1,440	1,440
Fonctionnement général du CR	2,310	2,175	2,310	1,594
<i>HP021-020</i>				
Réceptions et représentations	1,800	1,687	1,800	1,239
Documentation	0,140	0,140	0,140	0,132
Frais de missions	0,370	0,348	0,370	0,223

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,511	0,770	0,329
<i>HP021-021</i>				
Formation, information des élus régionaux	0,770	0,511	0,770	0,329
022 - Conseil économique, social et environnemental régional	0,489	0,466	2,689	2,235
Indemnités et charges du CESER	0,100	0,100	2,300	1,986
<i>HP022-022</i>				
Indemnités et charges du CESER			2,200	1,968
Formation des élus du CESER	0,100	0,100	0,100	0,018
Fonctionnement général du CESER	0,389	0,366	0,389	0,249
<i>HP022-023</i>				
Frais de mission du CESER	0,019	0,019	0,019	0,010
Frais d'études du CESER	0,004	0,004	0,004	0,004
Réceptions et représentations du CESER	0,052	0,052	0,052	0,042
Fonctionnement courant du CESER	0,314	0,291	0,314	0,193
932 - Enseignement	0,810	0,810	315,785	309,468
22 - Enseignement du second degré	0,810	0,810	315,785	309,468
222 - Lycées publics	0,810	0,810	315,785	309,468
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			288,809	284,418
<i>HP222-022</i>				
Rémunération des agents techniques titulaires des lycées			288,809	284,418
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées			21,473	20,806
<i>HP222-023</i>				
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants			9,791	8,685
Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance			11,682	12,121
Dépenses associées aux agents des lycées	0,810	0,810	5,503	4,244
<i>HP222-024</i>				
Formation	0,475	0,475	0,475	0,263
Communication interne	0,335	0,335	0,335	0,282
Oeuvres sociales			4,693	3,699

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2015**

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2015	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2015	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
933 - Culture, sports et loisirs	0,385	0,362	0,385	0,291
31 - Culture	0,385	0,362	0,385	0,291
313 - Patrimoine	0,385	0,362	0,385	0,291
Patrimoine régional à vocation culturelle <i>HP313-010</i>	0,385	0,362	0,385	0,291
Patrimoine régional (Villarceaux)	0,385	0,362	0,385	0,291
944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,226
-- Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,226
Frais de fonctionnement des groupes d'élus <i>HP01-003</i>			2,356	2,226
Frais de fonctionnement des groupes d'élus			2,356	2,226
TOTAL	62,731	59,040	507,519	492,430
HP	62,731	59,040	507,519	492,430

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

02 - Administration générale

0201 - Personnel non ventilé

Programme : Frais de personnel

Action : Rémunération et charges de personnel

L'action « rémunérations et charges de personnel » regroupe principalement la masse salariale des agents du siège. Elle intègre également les dépenses liées à la rémunération du personnel mis à disposition et à la médecine du travail.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2015 a été réalisée à hauteur de 1,290 M€ soit 83,93% du BP. Ce montant résulte notamment de reports d'actions concernant la convention signée fin 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). A cela se sont ajoutées des dépenses non-effectuées sur certaines lignes de prestations sociales, correspondant à des événements non intervenus dans l'année (enveloppe liée à la prévoyance, aide à l'installation), ou non utilisés entièrement (vacances, garderies...).

Programme : Assistance technique

Action : Assistance technique

La dotation 2015 a été consommée à hauteur de 0,111 M€. Ces emplois font suite au transfert de l'autorité de gestion des fonds européens. Ce niveau de consommation résulte de la montée progressive en compétence de la Région dans ce domaine d'action.

0202 - Autres moyens généraux

Programme : Communication institutionnelle

Pour rappel, l'année 2015 aura été marquée par une séquence électorale : renouvellement des Départements et des Régions entraînant une communication institutionnelle contrainte par le code électoral.

Action : Information

Des autorisations d'engagement pour un montant total de 3,600 M€ ont été affectées en Commission permanente en 2015.

Elles ont permis notamment d'éditer 5 numéros du magazine *Île-de-France* – n°55 en février (*Vers l'emploi ; 10 Franciliens face à la crise*), n°56 en avril (*Moi apprenti ; les clés d'une formation qui marche*), n°57 en mai (*Ici le futur ; voyage au cœur de l'innovation*), n°58 en juillet (*Objectifs jeux ; notre ambition olympique et paralympique*) et n°59 en octobre (*Dérèglements climatiques ; solutions en vue ?*).

Dans le champ de l'innovation numérique, il est à noter la sortie de la plateforme « Facile à Lire et à comprendre » permettant aux personnes atteintes d'un handicap mental de pouvoir accéder à un contenu institutionnel réécrit et mis en forme spécialement pour eux. Cette démarche a été primée par un TopCom d'Or.

La plateforme Opendata (<http://data.iledefrance.fr>) de la Région, qui permet un libre accès des internautes à des données publiques libérées ou relayées par notre institution, comprend plus de 600 jeux de données disponibles.

Action : Événementiel

1,880 M€ ont été affectés en autorisations d'engagement sur l'exercice 2015 et 1,848 M€ ont été consommés.

L'Unité Communication a notamment assuré la présence et la visibilité de l'institution régionale sur les opérations suivantes : Salon des entrepreneurs, Festival du film d'environnement, Salon du livre, Festival de Cannes, Solidays, Festival d'Avignon, Rock en Seine, Paris pour l'emploi ou encore lors de la conférence climat COP21 en lien avec les autres unités et organismes associés de la Région.

Le Salon européen de l'éducation, qui a été reporté en début d'année, est classiquement l'opération la plus importante de l'année avec un coût de 0,232 M€. En tant que partenaire majeur, la Région Île-de-France dispose d'un espace qu'elle aménage pour présenter les outils pédagogiques, un espace métiers (avec des démonstrations assurées par des lycées et CFA), une agora pour les rencontres et les animations ainsi qu'un espace prévention santé

Action : Image-Marque

2,700 M€ ont été affectés et 2,613 M€ mandatés sur cette action qui regroupe les frais de conseil, de création ou d'adaptation liés à des campagnes ciblées ou grand public, ainsi que le conseil média et les achats d'espaces publicitaires en affichage, presse, internet, radio, cinéma, auprès de différents supports. L'année 2015 aura été une année contrainte du fait des élections.

En 2015, les campagnes JVE (Jeunes violences écoute) et Planning familial ont été relancées ainsi que les traditionnelles JPO (Journées portes ouvertes) dans les CFA franciliens. Séquencée en deux temps (jeunes et entreprises), elle a directement contribué à générer des offres d'apprentissage. Une campagne de promotion du 2ème Week-end des Parcs naturels d'Île-de-France a été menée en avril afin d'inciter les Franciliens à se rendre au sein des PNR pour profiter de la richesse naturelle, culturelle et patrimoniale proche de chez eux. Enfin, la Région a apporté sa contribution au comité de pilotage JOP 2024 afin de définir la stratégie, le positionnement et la communication de la candidature française aux Jeux Olympiques 2024.

Action : Evaluation

Cette action recouvre les études, analyses, pré- et post-tests d'opérations de communication.

Sont notamment évalués l'agrément, la compréhension et l'attribution des messages véhiculés dans les campagnes de la Région et nos vecteurs propres d'information.

Le magazine de la Région a ainsi fait l'objet d'une évaluation. Un baromètre sur l'image du territoire et de l'institution a également été réalisé.

Une affectation en autorisations d'engagement de 0,210 M€ a été votée et 0,202 M€ ont été mandatés sur cette action en 2015.

Action : Edition

0,960 M€ en autorisations d'engagement ont été affectés sur cette action en 2015 et 0,813 M€ ont été mandatés.

Les dépenses engagées sur cette action recouvrent essentiellement la création graphique, l'impression et/ou les adaptations multimédia des brochures, comme la brochure rentrée scolaire, le rapport d'activité et de développement durable (RADD), le guide des bases de loisirs, les documents réglementaires (type schémas régionaux ou contrats de projets) ou les plaquettes associées aux expositions régionales ainsi qu'aux événements de type Salon du Livre, Festival d'Avignon, etc...

L'année 2015 a été marquée par une montée en puissance des éditions numériques, avec des adaptations spécifiques sur le web, pour le RADD notamment.

Les impressions se font quasi-exclusivement sur du papier recyclé ou issu de forêts gérées de manière durable, avec des encres et procédés d'impression labellisés. Relèvent également de ce secteur les expositions sur les murs du bâtiment du Conseil régional, avec l'installation d'un dispositif modulable de panneaux d'exposition et l'accrochage d'une bache d'angle grand format, comme pour le climat au moment de la COP 21.

Enfin, l'édition comporte une branche photo-vidéo avec une médiathèque rénovée et partagée. L'année 2015 aura été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle charte graphique Edition.

Programme : Dépenses associées aux frais de personnel

Action : Formation

Le budget initial a été consommé à hauteur de 78,63%, soit 1,034 M€, correspondant à 0,804 M€ dans le cadre du plan de formation des agents du sièges et 0,230 M€ dans celui plus spécifiquement dédié à la formation des emplois d'avenir. Ce niveau de dépenses résulte notamment d'économies réalisées par la renégociation de la convention avec le CNFPT.

Action : Autres oeuvres sociales

Les crédits affectés à cette action sont principalement destinés au paiement des frais bancaires liés aux prêts sociaux, et ont été consommés à hauteur de 90% (0,009 M€).

Action : ASCRIF

En 2015, la Région a accordé à l'association sportive et culturelle des personnels de la Région Ile-de-France (ASCRIF) une subvention annuelle de 0,305 M€ versée intégralement.

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents du siège ont été consommés à hauteur de 85,18%, soit un montant de 0,184 M€.

Action : Autres dépenses de personnel

Cette action regroupe la participation de la Région au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), le transport des agents bénéficiant des congés bonifiés et les frais de recrutement des agents.

Un montant de 0,790 M€ a été affecté sur 2015 et les consommations ont été de 0,548 M€, soit 69,37% du budget initialement prévu. Cet écart est lié à une baisse de la cotisation FIPHFP versée par la Région en 2015 au titre de 2014.

Action : Participation aux cantines

Pour cette action, l'intégralité des autorisations d'engagement a été affectée, et le niveau de consommation en crédits de paiement est de 98,85 % à la clôture de l'exercice.

Programme : Charges liées aux immeubles

Action : Loyers et charges locatives

La réalisation des dépenses de loyers et de charges contractualisées et révisées dans le cadre des baux en cours s'est exécutée à hauteur de 96,50% en autorisations d'engagement et de 95,34% en crédits de paiement. Cette consommation des crédits a été ajustée aux appels de fonds enregistrant un tendancier favorable à la Région sur les variations des indices ICC et ILAT.

Action : Impôts et taxes

La dotation en autorisations d'engagement a été affectée en totalité. Les charges d'imposition reçues sur l'exercice ont consommé 0,239 M€ en crédits de paiement, soit 82,41% de la dotation votée au budget primitif 2015.

Action : Entretien

L'exécution des dépenses d'entretien pour le nettoyage général des immeubles et la maintenance de leurs installations réalisée par marchés ou dans le cadre de contrats d'entretien spécifiques affiche un niveau d'affectation de 97,41% en autorisations d'engagement et de 91,02% en consommation des crédits de paiement.

Action : Fluides

Cette action présente un niveau d'affectation supérieur de +0,025 M€ à la dotation de 0,975 M€ inscrite au budget primitif 2015, rendue possible par redéploiement à partir de crédits de l'action « Assurances » au sein du même programme. La consommation en crédits de paiement, corrélée à ce niveau d'affectation en autorisations d'engagement, résulte des fluctuations structurellement à la hausse des tarifs d'eau, de chauffage urbain (CPCU) et d'électricité.

Action : Assurances

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de 1,735 M€. Les appels de primes d'assurances bâtiments et responsabilité civile au titre de l'exercice 2015 et les régularisations des primes 2014 ont consommé 1,658 M€ soit 94,20% de l'enveloppe en crédits de paiement.

Programme : Fonctionnement des services

La dotation allouée aux systèmes d'information en fonctionnement en 2015, était en progression de 10,5% par rapport au budget 2014 en raison de l'évolution des contrats d'infogérance et de maintenance autant de la plate-forme technique et des logiciels qui permettent son fonctionnement que des applicatifs et services d'échanges web utilisés par les services régionaux et les usagers des dispositifs régionaux. Cette dotation a été intégralement consommée en autorisations de programme et en crédits de paiement.

Action : Fournitures et petit matériel

Le niveau des affectations sur cette action est de 88,67%. Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 77,44% de la dotation votée au budget primitif pour ces dépenses de fournitures générales de bureau, de papier, de consommables ou encore de location maintenance des appareils de photocopie pour le fonctionnement courant des services et des assemblées.

Cette tendance baissière résulte d'importants efforts de rationalisation dans la gestion des stocks et des commandes et dans la consommation des services.

Action : Documentation

L'enveloppe allouée à cette action, relative au règlement des dépenses de kiosque, d'abonnement, de réabonnement et de documentation générale, a dû être revue à la hausse de +0,050 M€ par un redéploiement de crédits depuis l'action « Prestations intellectuelles » au sein du même programme. Ce niveau de consommation s'explique par le règlement en fin d'exercice du contrat renégocié Lexisnexis (base de données juridiques) pour 2016.

Action : Impressions

La totalité des autorisations d'engagement a été affectée. La consommation des crédits de paiement sur cette action est de 43,24% de la dotation initiale (0,150 M€) votée au budget primitif 2015, du fait d'un ralentissement d'activité sur l'année.

Action : Informatique

Cette dotation est, pour moitié, liée au marché d'infogérance des systèmes d'information. Elle couvre également tous les contrats de maintenance des applications métiers de la région et de l'infrastructure. Le nombre et le montant de ces contrats suivent l'évolution du parc.

Action : Prestations intellectuelles

Cette action, dotée de 0,940 M€ au budget primitif 2015, enregistre un niveau d'affectation de 84,04% et une exécution en crédits de paiement de 45,24%. Ce niveau d'exécution des crédits s'explique par des prestations d'études qui soit n'ont pas été lancées soit se sont révélées moins onéreuses que prévu initialement. La sous-consommation en crédits de paiement est due au rythme de la facturation selon l'avancée des études. Un redéploiement de crédit à hauteur de 0,090 M€ a été effectué pour abonder les dotations des actions « Documentation » et « Frais d'actes et de contentieux » au sein du même programme.

Action : Frais de mission du personnel

Les autorisations d'engagement ont été affectées à hauteur de 92,50% sur cette action qui porte les crédits nécessaires au règlement des dépenses des missions et déplacements des personnels administratifs. Le niveau d'exécution en crédits de paiement, de 73,11% de la dotation initiale, correspond aux engagements contractuels sur l'exercice.

Action : Frais d'actes et de contentieux

Le niveau des affectations sur cette action, d'un montant de 0,600 M€, présente un dépassement de 0,030 M€, couvert par redéploiement de crédits au sein du même programme. Cet abondement de la dotation s'explique par le nombre important de dossiers suivis en 2015 (METP, Tour Maine Montparnasse, SATV) dont 219 nouveaux dossiers contentieux ou précontentieux ouverts sur l'année. Les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 95,07%.

Action : Autres prestations

Sur cette action, la totalité des autorisations d'engagement a été affectée et les crédits de paiement consommés à hauteur de 79,08% pour permettre l'engagement des crédits nécessaires au règlement des dépenses sur le marché transversal de prise de débats et sur les marchés de la location des matériels et de l'externalisation partielle du gardiennage, dont les prestations dans le cadre du Plan Vigipirate.

Action : Télécommunications

La dotation en télécommunication a été utilisée pour couvrir les dépenses de télécommunications (liens intersites, internet, téléphonie fixe et mobile) qui n'ont pas baissé par rapport à 2014.

Action : Postes et affranchissements

La dotation en autorisations d'engagement a été affectée à hauteur de 95,24% et la consommation en crédits de paiement s'établit à 79,23 % du fait d'un ralentissement de l'activité en 2015.

Programme : Véhicules

Action : Carburants

Sur cette action, l'intégralité des autorisations d'engagement a été affectée et les crédits de paiement consommés à hauteur de 84,43%, tirant profit d'une baisse du prix du carburant lissée sur l'année.

Action : Impôts et taxes sur les véhicules

La sous-consommation de crédits sur cette action s'explique par la non-éligibilité des véhicules neufs acquis sur l'exercice à l'écotaxe additionnelle pour les véhicules polluants.

Action : Entretien des véhicules

Les dépenses d'entretien et de contrôle technique des véhicules du parc automobile régional ont été exécutées conformément à la dotation initiale (0,278 M€) en autorisations d'engagement et en léger dépassement (0,010 M€) en crédits de paiement, lié à un report de charges de l'année 2014.

Action : Location de véhicules

Les autorisations d'engagement affectées pour 0,090 M€ et le niveau de consommation en crédits de paiement s'établit à 65,43%, en lien avec les engagements sur cette enveloppe.

Action : Assurances

Le niveau d'exécution des crédits pour les assurances véhicules est de 0,453 M€ soit 98,14% de la dotation initiale. Ce niveau d'exécution correspond aux appels de primes réglés sur l'exercice.

Programme : Subventions à divers organismes

Action : Divers organismes

L'exécution du programme relatif aux subventions allouées à divers organismes dont l'action est d'intérêt régional ou transversal aux domaines de compétences de la Région est déterminée par les affectations successives décidées par la Commission permanente. Le niveau de consommation des crédits s'élève à 1,771 M€, soit un dépassement de 0,071 M€ par rapport à la dotation initiale votée en 2015.

021 - Conseil régional

Programme : Indemnités et charges

Action : Indemnités et charges

Les crédits destinés aux indemnités des élus régionaux ont été consommés en 2015 à hauteur de 96%, soit un montant de **9,408 M€**.

Programme : Société d'entraide des conseillers régionaux

Action : SECRIF

La consommation des crédits sur ce programme destiné au subventionnement de la SECRIF est conforme à l'inscription de la dotation de 1,440 M€ prévue au budget 2015 et correspond aux besoins retracés par cet organisme dans son propre budget.

Programme : Fonctionnement général du CR

Action : Réceptions et représentations

Cette action enregistre les dépenses de réceptions et de représentations engagées par les élus régionaux dans le cadre de leur mandat. Y sont également imputées les dépenses pour l'organisation des séances du Conseil régional, ainsi que celles pour l'enregistrement des débats. En 2015, la dotation en autorisations d'engagement a été affectée à hauteur de 93,72% et consommée pour 68,85% en crédits de paiement, traduisant un ralentissement de l'activité en fin d'année.

Action : Documentation

Sur cette action qui porte des crédits consacrés au règlement des dépenses de documentation générale nécessaires aux élus régionaux et aux groupes politiques, la totalité de la dotation des autorisations d'engagement ouvertes au budget primitif 2015 a été affectée pour une consommation de 94,10% de l'enveloppe en crédits de paiement.

Action : Frais de missions

La prévision d'affectation des autorisations d'engagement à la clôture de l'exercice correspond à 94,05% de la dotation initiale soit 0,348 M€. L'exécution de la dotation en crédits de paiement pour les dépenses adossées pour leur part au marché général de prestation de titres de transport s'établit à 60,22 % du montant initial au budget 2015.

Programme : Formation, information des élus régionaux

Action : Formation, information des élus régionaux

L'exécution en 2015 sur cette ligne s'est élevée à **0,329 M€** pour un budget initial de 0,770 M€.

022 - Conseil économique, social et environnemental régional

Programme : Indemnités et charges du CESER

Action : Indemnités et charges du CESER

Sur la ligne « indemnités et charges », les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 86,35%, soit un montant de **1,986 M€**.

Action : Formation des élus du CESER

Sur la ligne « formation », les crédits ont été consommés à hauteur de 22,68%, soit un total de **0,018 M€**. Cela est notamment dû à la redéfinition des besoins de formation en cours d'année.

Programme : Fonctionnement général du CESER

Action : Frais de mission du CESER

L'enveloppe allouée à cette action relative au règlement des dépenses liées aux missions et déplacements des membres du CESER a été affectée en totalité. La consommation des crédits de paiement s'élève à 0,010 M€.

Action : Frais d'études du CESER

La consommation des crédits sur cette action est conforme à la dotation inscrite au budget 2015 de 0,004 M€.

Action : Réceptions et représentations du CESER

La dotation en autorisations d'engagement pour les dépenses de réceptions et de représentations engagées par cette assemblée a été affectée en totalité. Les dépenses se sont exécutées à hauteur de 81,22% pour leur part respective dans le cadre du marché public régional.

Action : Fonctionnement courant du CESER

Cette action qui porte les crédits nécessaires à la gestion courante du CESER enregistre un taux d'exécution de 92,68%, soit 0,291 M€ en autorisations d'engagement et de 61,31% en crédits de paiement du fait de l'avancement de la clôture comptable.

932 - Enseignement

22 - Enseignement du second degré

222 - Lycées publics

Programme : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques titulaires des lycées

Cette action regroupe principalement la masse salariale des agents titulaires des lycées ainsi que les dépenses liées (médecine professionnelle ; FIPHFP, congés bonifiés...).

Le budget 2015 prévu sur cette action a été consommé à hauteur de 284,418 M€ (99,13% du BP). Cela résulte d'un effort de gestion sur les recrutements ainsi que d'une réalisation moindre que prévue sur les congés bonifiés et la cotisation versée au FIPHFP.

Programme : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des postes vacants

L'exercice de gestion sur le plan d'occupation des postes 2015 a porté la consommation des crédits à hauteur de 8,685 M€ correspondant à la rémunération de 372 agents sur les 416 prévus initialement. La limitation de ces recrutements a permis de répondre à la croissance des besoins sur la suppléance.

Action : Rémunération des agents techniques non titulaires des lycées sur des missions de suppléance

Les suppléances sont destinées à assurer le remplacement d'agents temporairement absents sur une longue durée pour des raisons de santé sur des métiers indispensables à la garantie de la continuité du service public (restauration, accueil...).

En 2015, la Région a dû faire face à des besoins de remplacement plus importants que prévus initialement. Ils résultent d'une poursuite du vieillissement de la population d'agents qui exercent des métiers techniques.

L'analyse des besoins par les antennes RH a ainsi nécessité de porter le nombre d'agents non-titulaires sur des missions de suppléance à 512 agents rémunérés en moyenne sur l'année, correspondant à un budget de 12,121 M€ (103,76% du BP 2015). Le dépassement du seuil initial a été compensé par une réduction du recours à des non-titulaires sur postes vacants.

Programme : Dépenses associées aux agents des lycées

Action : Formation

La consommation 2015 sur la ligne « Formation » s'est élevée à 0,263 M€, soit un taux de consommation de 55,27 %. Ce niveau de consommation résulte des économies occasionnées grâce à la renégociation de certaines règles avec le CNFPT qui a permis l'intégration de plusieurs formations payantes en formations prises sur la cotisation obligatoire. Cela a donc permis la réalisation prévue du plan de formation 2015 des agents des lycées répondant aux besoins exprimés.

Action : Communication interne

Les crédits alloués à la communication interne des agents des lycées ont été consommés à hauteur de 84,17%, soit un montant de 0,282 M€. L'exécution de ce budget est marquée par des économies réalisées grâce à la renégociation de certains marchés.

Action : Oeuvres sociales

L'inscription budgétaire 2015 a été réalisée à hauteur de 3,699 M€ soit 78,8% du BP 2015. Ce montant résulte notamment de reports d'actions concernant la convention signée fin 2013 avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). A cela se sont ajoutées des dépenses non-effectuées sur certaines lignes de prestations sociales, correspondant à des événements

non intervenus dans l'année (enveloppe liées à la prévoyance, aide à l'installation), ou non utilisées entièrement (vacances, garderies...).

933 - Culture, sports et loisirs

31 - Culture

313 - Patrimoine

Programme : Patrimoine régional à vocation culturelle

Action : Patrimoine régional (Villarceaux)

La dotation 2015 en autorisations d'engagement a été affectée à hauteur de 0,362 M€ soit 94,03% et consommée à hauteur de 75,70% en crédits de paiement. Elle a permis de financer les charges de l'entretien courant du domaine régional de Villarceaux. La plus grande partie de ces dépenses concerne l'exécution du marché d'entretien des 70 hectares d'espaces verts et boisés du domaine. Les autres charges relèvent de la gestion courante, de l'achat de petites fournitures et de l'entretien de matériels.

944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

- - Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Programme : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Action : Frais de fonctionnement des groupes d'élus

L'exécution 2015 sur cette ligne s'est élevée à 2,226 M€ soit un taux d'exécution de 94,48%.

